

Sud Rail



BILAN - 4 ans de combat au matériel Des revendications, des grèves, des résultats !

Ces 4 dernières années, les militant-es SUD-Rail du Matériel ont été sur le terrain aux côtés des cheminot-s, pas seulement dans les réunions, pas seulement dans les instances, mais surtout dans les ateliers, dans les Technicentres et dans le combat pour améliorer les conditions de travail et de rémunération des cheminot-es ! SUD-Rail est convaincu que seules les mobilisations des cheminot-es permettent de faire bouger les lignes, les avancées obtenues ces dernières années en sont une illustration.

REVALORISATION DES INDEMNITES DE NUITS & WEEK-ENDS... NOUS LES AVONS ARRACHÉES PAR LA GRÈVE !

Pendant des années, les contraintes du travail de nuit, des week-ends et des horaires décalés n'étaient pas rémunérées. SUD-Rail a décidé de mener le combat avec les cheminot-s. Par une première mobilisation, nous avons obtenu la mise en place de ces indemnités spécifiques Matériel, une seconde mobilisation aura permis de les revaloriser.

LES MONTANTS AUJOURD'HUI :

- Taquet de nuit taux C à 120 nuits/an : 24,30 €/nuit
- Taquet de nuit taux B à 80 nuits/an : 18,20 €/nuit
- Taquet de nuit taux A à 50 nuits/an : 12,20 €/nuit
- Nuit Matériel le week-end : 24,30 €
- Jour Matériel le week-end : 22 €

L'indemnité de « nuit complète » a également été étendue aux agents travaillant au moins 8 heures sur la plage 20h - 7h.

- Dans les Technicentres TGV et stations de maintenance TGV, mise en place d'une indemnité de 75€/mois
- Revalorisation de l'indemnité Opérationnelle Matériel IdF à 158,70 €

STOPPER LA STRATÉGIE PATRONALE DE MOINS DISANT-SOCIAL



Ces revalorisations ne sont pas tombées du ciel ! Elles sont le résultat d'un rapport de force, et ce rapport de force, nous l'avons construit avec les cheminot-s.

SUD-RAIL A ÉTÉ LE SEUL SYNDICAT À AVOIR MENÉ CE COMBAT JUSQU'À LA GRÈVE.

Si nous avons pu arracher cela, c'est parce que les cheminot-es nous ont fait confiance et ont répondu présents lorsqu'il fallait se mobiliser.

CETTE VICTOIRE, C'EST CELLE DES AGENTS DU MATÉRIEL !

EMPLOI REPÈRE 720 : LA PÉNIBILITÉ, ON L'A DÉFENDUE !

Autre combat important, celui de l'emploi repère 720. Lors du passage en classe 4, certains agents perdaient la reconnaissance de la pénibilité liée à leur emploi. SUD-Rail est intervenu auprès de la direction nationale et a multiplié les interventions pour obtenir la correction de cette situation.

RÉSULTAT: L'emploi repère 720 est maintenant repris dans les emplois reconnus en pénibilité (ERPA), une anomalie qui pénalisait les agents a ainsi été corrigée,

les agents concernés ont été régularisés
SUD-RAIL A PORTÉ LE DOSSIER JUSQU'AU BOUT !

EMPLOIS & EFFECTIFS... PAS DE TRAINS SANS AGENTS !

Depuis des années, les Technicentres subissent des tensions sur les effectifs et une pression croissante sur la production. SUD-Rail a porté la nécessité de recruter et de renforcer les établissements du Matériel. Les mobilisations de 2024 lancées par SUD-Rail ont notamment placé les questions d'effectifs au cœur du rapport de force.

À l'issue de ces mobilisations, la direction avait annoncé notamment 1000 embauches supplémentaires au Matériel. Nous voulons des agents dans les établissements du Matériel, pas des suppressions de postes maquillées par des gains de productivité.

PAS QUESTION DE FAIRE TOUJOURS PLUS AVEC
TOUJOURS MOINS !

PÉNIBILITÉ : DES ANNÉES DE COMBAT POUR UNE TRAÇABILITÉ !

La pénibilité ne doit pas être invisible, SUD-Rail revendiquait depuis plusieurs années que les périodes de pénibilité soient clairement tracées. Notre combat a permis d'obtenir une avancée concrète, la pénibilité apparaît désormais sur les fiches de paie.

- Depuis Janvier 2025 pour les statutaires
 - Depuis Juillet 2025 pour les contractuel-les
- Cela permet aux agents de contrôler leur situation et de disposer d'une trace de leurs périodes de pénibilité, mais nous voulons aller plus loin. Pour SUD-Rail, la pénibilité doit ouvrir de véritables droits, nous n'abandonnons pas le combat.



NOS MÉTIERS, NOS SAVOIR-FAIRE NE SONT PAS À BRADER !

Le Matériel repose sur des compétences techniques et des savoir-faire qui se construisent avec l'expérience.

SUD-Rail défend :

la reconnaissance des qualifications et de l'expérience professionnelle, les déroulements de carrière, la formation, la reconnaissance salariale, des compétences et du savoir faire la défense des métiers du Matériel.

La reconnaissance des parcours professionnels reste une priorité, un agent qui acquiert de l'expérience et des compétences doit pouvoir progresser.

LA POLYCOMPÉTENCE NE DOIT PAS DEVENIR UNE
MACHINE À FAIRE PLUS AVEC MOINS !





4 ANS DE COMBAT ET DES RÉSULTATS CONCRETS

SUD-Rail a fait le choix de la lutte, parce que les droits ne sont pas offerts par la direction, ils sont obtenus par le rapport de force, c'est une réalité.

- **NUITS & WEEK-ENDS** : Des indemnités revalorisées grâce aux mobilisations et aux grèves menées par SUD-Rail avec les cheminots
- **EMPLOI REPERE 720** : La reconnaissance de l'emploi repère dans la pénibilité.
- **PÉNIBILITÉ** : Une traçabilité désormais visible sur la fiche de paie.
- **EMPLOIS** : Des recrutements supplémentaires annoncés à la suite des combats menés, mais cela reste insuffisant
- **MÉTIERS** : Une défense permanente de nos qualifications et de nos savoir-faire.



PAS DE PRIVATISATION DE NOS SAVOIR-FAIRE !

SUD-Rail continue de combattre la sous-traitance et les logiques de mise en concurrence et de privatisation que la direction SNCF veut mettre en place au Matériel

Le Matériel doit rester intégré à la SNCF et ses cheminots. Nous refusons la privatisation ou la mise en concurrence de nos établissements et nous combattons avec force la direction !

NOS SAVOIR-FAIRE APPARTIENNENT AUX CHEMINOT-ES !

NOTRE COMBAT NE S'ARRÊTE PAS LÀ !

Nous continuerons à nous battre pour :

- de meilleurs salaires
- des effectifs à la hauteur des besoins
- une véritable reconnaissance de la pénibilité
- une meilleure rémunération des nuits et week-ends
- la reconnaissance professionnelle
- de meilleures conditions de travail
- la défense de nos établissements contre la privatisation
- stopper sous-traitance
- la défense de tous nos métiers

Quand les agents se mobilisent, la direction est contrainte de lâcher, c'est cette méthode que SUD-Rail continuera de défendre.

**AUX CHEMINOT-ES DU MATÉRIEL, VOUS NOUS AVEZ FAIT CONFIANCE.
NOUS AVONS PORTÉ VOS REVENDICATIONS, VOUS VOUS ÊTES MOBILISÉS.
ENSEMBLE, NOUS AVONS ARRACHÉ DES AVANCÉES.
PAS DE PROMESSES. PAS DE BLABLA, DU RAPPORT DE FORCE
ET DES RÉSULTATS !**

**NOS MÉTIERS NE SONT PAS À VENDRE, NOS DROITS NE SONT PAS
NÉGOCIABLES**

FACE À LA CONCURRENCE, LE VOTE SUD-RAIL EST UN VOTE POUR DÉFENDRE NOS ATELIERS !

L'ouverture à la concurrence dans le ferroviaire accompagnée par la direction est dévastatrice, elle change profondément le paysage dans lequel nous travaillons. Demain, la question ne sera pas seulement de savoir qui fera rouler les trains, mais aussi qui les entretiendra, où, avec quels moyens et avec quels cheminots.

Et c'est là que l'avenir de nos ateliers de maintenance est directement concerné.

La mise en concurrence va être utilisée pour mettre les ateliers en compétition les uns avec les autres avec toujours la même logique : réduire les coûts, augmenter la productivité, supprimer des postes, externaliser certaines charges et faire pression sur les conditions de travail. À terme, ce sont nos savoir-faire et nos emplois qui seront fragilisés. Un atelier qui perd progressivement ses charges est un atelier que l'on prépare à être externalisé ou restructuré, nous refusons cette logique !!

LA CONCURRENCE SERT À CASSER LA MAINTENANCE SNCF !

Nous savons ce que signifie la recherche permanente de productivité, c'est moins de personnel, davantage de polyvalence et de polycompétence, davantage de pression et une dégradation constante des conditions de travail. Dans ce contexte, les représentants du personnel ont un rôle essentiel. Il faudra être présents pour combattre les transferts de charges, défendre les emplois, préserver les compétences et empêcher que les ateliers soient progressivement vidés de leur activité, c'est précisément pour cela que le vote SUD-Rail compte ! Parce que face à une direction qui cherchera à adapter l'organisation aux nouvelles contraintes du marché, il faudra des élus capables de dire NON, de mobiliser les cheminots et de construire le rapport de force.



LE VOTE SUD-RAIL, C'EST DÉFENDRE NOTRE OUTIL DE TRAVAIL

Nos ateliers sont des lieux où des cheminots ont construit, année après année, une expertise et un savoir-faire indispensables au fonctionnement du ferroviaire. Chaque charge maintenue dans nos ateliers, chaque compétence préservée, chaque poste défendu, est une victoire. Nous refusons que la concurrence devienne le prétexte pour externaliser toujours davantage et réduire les effectifs.

Nous voulons que les charges de travail restent aux cheminots, nous allons défendre nos emplois et nos qualifications, nous voulons préserver notre outil de travail...

Dans les prochaines années, les choix qui seront faits sur la maintenance seront déterminants. Face à la concurrence et aux restructurations annoncées ou à venir, nous aurons besoin d'un syndicat qui ne se contente pas d'accompagner les décisions de la direction.

Nous avons besoin d'un syndicat qui organise le rapport de force.

À SUD-Rail, nous faisons le choix de la lutte, de la mobilisation et de la défense collective.

LE VOTE SUD-RAIL, C'EST LE VOTE POUR DÉFENDRE NOS ATELIERS, NOS EMPLOIS ET NOTRE AVENIR !